



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRENTES SELON LA BRANCHE

Les rémunérations nettes annuelles du secteur sont supérieures à la moyenne OMPL, sauf pour les cadres. Les rémunérations moyennes sont plus élevées dans la branche des entreprises d'économistes de la construction et des entreprises d'architecture.



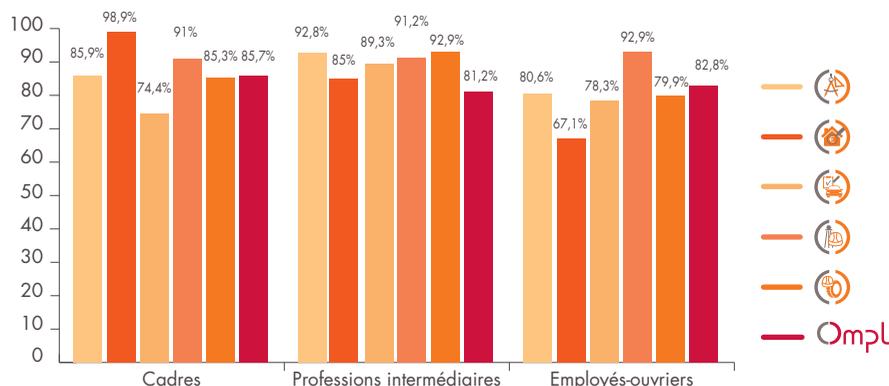
ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité montre un écart de 15 % entre les rémunérations des hommes et celles des femmes, au niveau du secteur. L'écart est accentué dans la branche des entreprises d'experts en automobile.

Rémunération annuelle moyenne par catégorie sociale

Catégories sociales						Ompl
Cadres	35 618 €	39 614 €	43 414 €	37 593 €	36 288 €	37 658 €
Professions intermédiaires	26 160 €	29 133 €	31 538 €	22 933 €	25 500 €	22 587 €
Employés-ouvriers	23 791 €	26 372 €	19 512 €	19 717 €	22 522 €	20 263 €
Moyenne	29 941 €	30 744 €	27 554 €	23 822 €	28 438 €	24 130 €

Indice de parité par catégorie sociale



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74.3% signifie que les femmes gagnent en moyenne 74.3% de la rémunération des hommes.

Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Rémunération nette moyenne annuelle par région

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés-ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	35 185 €	25 758 €	22 491 €
Bourgogne-Franche-Comté	35 966 €	23 011 €	20 958 €
Bretagne	31 976 €	23 638 €	22 129 €
Centre-Val de Loire	34 917 €	26 488 €	22 543 €
Corse	NS*	22 969 €	NS*
DOM	36 667 €	24 379 €	22 087 €
Grand Est	32 073 €	25 578 €	19 802 €
Hauts-de-France	33 408 €	25 487 €	20 775 €
Île-de-France	40 533 €	28 794 €	25 611 €
Normandie	37 682 €	24 866 €	25 811 €
Nouvelle-Aquitaine	32 784 €	24 176 €	21 942 €
Occitanie	31 747 €	23 207 €	20 209 €
Pays de la Loire	32 468 €	23 775 €	21 824 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35 432 €	24 795 €	20 521 €
Moyenne secteur	36 288 €	25 500 €	22 529 €
Moyenne OMPL	37 658 €	22 587 €	20 263 €

* NS : Non significatif